

EDITO

Avril est le mois où le printemps s'installe réellement et où les jardiniers commencent les préparations.

Plus que jamais dans ce contexte particulier, nous avons besoin de profiter de cette belle nature qui nous entoure et de partager les moments de fraternité et de convivialité essentiels. Sur l'agenda, plusieurs occasions programmées par les associations permettront aux habitants de se rencontrer.

En ce mois d'avril, nous sommes aussi appelés à faire notre devoir de citoyen lors des élections présidentielles.

Alors profitons de la vie sans excès, tout en continuant à prendre soin des autres et en restant unis pour construire ensemble de beaux projets.

Danielle Vachon

AGENDA

AVRIL

Samedi 2 à 20h30 : Soirée Rires et chansons avec la Chorale des 4 Vents et « le Lucien » au Fautre

Dimanche 3 : Matinée Sabodet des ZAZOUS

Dimanche 3 : Dernier jour pour s'inscrire pour le banquet des classes en 2

Mercredi 6 sur RV : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

Mercredi 6 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Vacances scolaires du **vendredi 15/04 soir au lundi 2/05 matin**

Samedi 9 de 9h à 17h : 3è édition du Vélo Village au parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-Rhône

Dimanche 10 de 8h à 18h : 1^{er} tour des élections présidentielles

Mardi 12 de 9h à 12h : Forum de l'emploi agricole à St Colombe

Mercredi 13 de 15h à 15h30 : Collecte des déchets de soins vétérinaires des agriculteurs par le GDS du Rhône (parking de La Croix Régis)

Samedi 23 : Banquet des classes en 2

Samedi 23 et dimanche 24 : De ferme en ferme

Dimanche 24 de 8h à 18h : 2ème tour des élections présidentielles

Mercredi 27 : Atelier d'aide pour trouver un job d'été à Vienne

Nuit du 30 avril au 1er mai : Troc de la fleur du 1er mai contre des oeufs par les Zazous

ACTUALITES



Rejoignez-nous sur
facebook

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

INFO MAIRIE



DONS POUR L'UKRAINE

Une collecte a été organisée pour l'Ukraine, début mars, par les mairies du plateau dont Echalas était la référente.

Grâce à votre solidarité et votre générosité, 86 cartons ont pu être préparés.

Ils sont partis mercredi 16 mars de Lyon direction l'Ukraine avec l'aide de la mairie d'Echalas et de l'association Lyon-Ukraine.

Nous tenions à vous remercier pour tous vos dons.

BIENVENUE !

Bienvenue à **Lindsey Emmanuelli** qui remplace Delphine Villeneuve, démissionnaire, à la garderie depuis début mars.

Lindsey est originaire des Haies.

Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de l'équipe municipale.

LOCAL DES ASSOCIATIONS

La création d'un local aménagé a été souhaitée par la municipalité dans la petite salle (anciennement bibliothèque) du fond au-dessus de la garderie, au bénéfice de 3 associations.

Dorénavant le **SOU DES ECOLES**, l'**ASSOCIATION CULTURELLE** et **LES FLEURS** disposeront de placards plus grands pour stocker leur matériel et avec un accès leur permettant d'en jouir en toute liberté. Auparavant, cela pouvait occasionner de la gêne lors des activités et réservations de la salle des fêtes.

Nous remercions l'employé communal qui a réalisé les travaux.

FORUM DE L'EMPLOI AGRICOLE

Mardi 12 avril de 9h à 12h
à la **VERRIÈRE DES CORDELIERS**
à **SAINTE-COLOMBE**

Vous êtes demandeurs d'emploi, en réinsertion professionnelle, étudiants ou vous souhaitez simplement vous informer sur les métiers agricoles ? Ce forum est fait pour vous !

Une matinée pour rencontrer des exploitants du territoire, échanger avec eux et découvrir les opportunités d'emploi qui s'offrent à vous : arboriculture, viticulture, maraîchage...

Opération proposée en partenariat avec Pôle emploi de Vienne, @poleemploi_vors Mission Locale Rhône Sud - Mifiva Mission Locale Isère Rhodanienne, Graine d'Emplois, AgriEmploi 38, @Agriemploi69, Agence éco Vienne Condrieu Agglomération et les services Emploi/insertion PLIE et Programme de réussite éducative de Vienne Condrieu Agglomération

EMPLOI



CITOYENNETE

ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

NOUVELLE CARTE D'ELECTEUR

L'élection Présidentielle se tiendra les dimanches 10 et 24 avril 2022.

À cette occasion, une refonte des listes électorales aura lieu.

Chaque électeur recevra donc une nouvelle carte électorale mise à jour avec un QR code.

Ce QR code renvoie vers le nouveau portail www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections. Vous pouvez ainsi :

- ✓ vérifier votre situation électorale ;
- ✓ trouver votre bureau de vote ;
- ✓ vous inscrire en ligne sur les listes électorales ;
- ✓ effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

EN CAS D'EMPECHEMENT : LE VOTE PAR PROCURATION

Tout électeur qui le souhaite peut exercer son droit de vote par procuration en confiant à un tiers inscrit sur les listes électorales, le soin d'exprimer son vote.

À NOTER : Depuis le 1er janvier 2022, le mandataire peut être un électeur inscrit sur les listes électorales de la commune ou sur celles d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La procuration peut être établie soit :

- sur le service <https://www.maprocuration.gouv.fr>
- via le formulaire (CERFA 14953*03) disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

à remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, la date de naissance de la personne ainsi que son numéro d'électeur (NNE) inscrit sur la carte électorale, à la Gendarmerie ou dans un Commissariat.

La personne à qui vous donnez votre procuration ne doit pas posséder plus d'une procuration établie en France ou plus de deux faites depuis l'étranger.

Vous devez indiquer l'élection, sa date, et si la procuration concerne le 1er tour, le 2ème tour ou les 2 tours. Vous pouvez désigner soit le même électeur pour les 2 tours de l'élection, soit un électeur différent pour chaque tour.



VIVEZ L'EXPERIENCE D'ASSESEURS BENEVOLES LORS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES !

Dans le cadre du double scrutin pour les élections présidentielles le 10 et 24 avril et législatives le 12 et 19 juin, la commune des Haies est à la recherche d'assesseurs pour la tenue du bureau de vote. Les assesseurs sont essentiels ! En tant qu'assesseur, vous êtes chargé de :

- Vérifier l'identité des électeurs
- Faire signer la liste d'émargement
- Apposer la date du scrutin sur les cartes électorales

Le bureau de vote des Haies sera ouvert de 8h à 18h.

Vous souhaitez vous investir dans cet acte citoyen et vous inscrire ?

- Pour être assesseur, vous devez être majeur et inscrit sur les listes électorales des Haies.
- Merci de bien vouloir nous envoyer un e-mail à mairie@leshaies.fr avant le 1 avril et le 3 juin en indiquant vos disponibilités pour la tenue du bureau de vote pour les deux tours, nom, prénom, email et téléphone.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au 04.74.56.89.90.

D'avance merci !



JEUNESSE

FORMATION BAFA

Le PIJ de la région de Condrieu organise une session Bafa
du samedi 16 au samedi 23 avril à Condrieu

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet
d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des
enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs

Condition : Il faut avoir minimum 17 ans le 1er jour de la
formation, donc 17 ans au 16 avril.

Inscription et information auprès du Point information Jeunesse :
smorel@vienne-condrieu-agglomeration
ou au 06-11-43-05-79



STAGES 2022
BAFA/BAFD



AIDE AUX ALTERNANTS POUR FINANCER LE PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 1er janvier 2019, les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'Etat pour
financer leur permis de conduire.

Conditions :

- être âgé d'au moins 18 ans
- être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
- être engagé dans un parcours d'obtention du permis B

L'aide de 500 Euros par apprenti est cumulable avec les autres aides perçues par l'apprenti, y
compris les prestations sociales.

L'aide au permis de conduire doit être demandée au centre de formation d'apprentis (CFA) qui
communiquera à l'apprenti la démarche à suivre et le contenu du dossier.

Plus d'info :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/cfa-aide-au-financement-du-permis-de-conduire-b>

SNU : LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Il s'adresse à tous les **jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans** qui souhaitent s'investir dans une société de
l'engagement, bâtie autour de la cohésion sociale.

Le SNU est une opportunité d'immersion dans de la vie
collective pour tous les jeunes, afin de créer des liens
nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer
son engagement citoyen et d'affirmer sa place dans la
société. Il comporte :

- 1 séjour de cohésion de 2 semaines dans un autre
département que celui du domicile,
- 1 mission d'intérêt général de 84h, réparties au cours de
l'année qui suit le séjour de cohésion.

Le SNU n'est en aucun cas le rétablissement du service
militaire, suspendu en 1997 : le dispositif vise à faire
découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, que ce soit en
termes de territoires, de personnes, d'activités ou
d'engagement. Une aventure inclusive et universelle pour
donner aux jeunes les clés de leur avenir commun.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur www.snu.gouv.fr

**SERVICE NATIONAL
UNIVERSEL**

LE SNU NE SE
RACONTE PAS,
IL SE VIT !

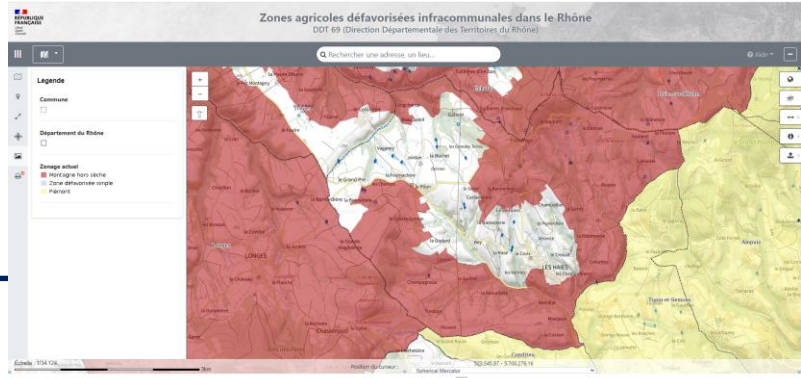
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



snu.gouv.fr

   #SNUjyvals

AGRICULTURE



CLASSEMENT ICHN

En janvier 2019, lors de la révision du zonage ICHN, 19 communes du Rhône ont perdu leur classement en zone défavorisée.

Consciente des difficultés liées au déclassement et des risques de disparition des élevages dans ces secteurs, la Direction Départementale des Territoires du Rhône a entrepris un travail visant à reclasser en montagne les zones déclassées en 2019.

Au terme de nombreux échanges avec le ministère de l'agriculture et l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), ce travail a abouti en décembre 2021 et vient d'être reconnu officiellement par arrêté ministériel du 2 mars 2022.

L'extension de la zone montagne concerne 14 communes du Rhône :

- Communes classées totalement "montagne" : Pollionnay, Vaugneray, Thurins, Rontalon, Chaussan, St Romain-en-Gier, Loire-sur-Rhône, Longes.
- Communes classées partiellement "montagne" : Vindry-sur-Turdine, Chabanière, Beauvallon, Trèves, Echallas, **Les Haies**.

La carte dynamique des zones défavorisées du Rhône a été mise à jour.

Vous pouvez y accéder grâce à ce lien : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice?map=924bc7e7-023a-41d0-acbe-663ea3f81b9a>

La carte s'ouvre sur un fond de plan IGN avec les limites administratives des communes.

Grâce au menu à gauche, vous pouvez faire apparaître un fond "photo aérienne".

En zoomant puis en cochant RPG dans ce menu, vous pouvez faire apparaître le contour des parcelles déclarées à la PAC.

(Sources DDT)

A SAVOIR

Les zones agricoles défavorisées sont des territoires présentant des handicaps spécifiques (économiques, agricoles, physiques et démographiques), naturels et permanents, liés au relief, à l'altitude, à la pente et aux sols, dans lesquels le maintien de l'activité est nécessaire à l'entretien de l'espace naturel (directive n°75/268/CEE). Ce sont des zones agricoles défavorisées, "territoires homogènes du point de vue des conditions naturelles de production". Le classement, total ou partiel, des communes en zones défavorisées est fixé par arrêtés ministériels.

Ces zones définies permettent d'établir des attributions d'aides européennes.

BILAN

Une demi satisfaction car seulement 9 exploitations sur les 20 que compte la commune des Haies sont classées.

L'association des agriculteurs exclus des ICHN du plateau de Condrieu, les maires des communes et les élus restent mobilisés et poursuivent leur engagement pour reclasser toutes les zones du territoire restant exclues ou trouver une alternative.

RETOUR SUR ... l'opération CHENILLES PROCESSIONNAIRES

MERCI aux bénévoles Pierre-Michel, Jérôme et Danielle, élue, qui ont été très efficaces puisqu'ils ont enlevé 49 nids dans 8 propriétés le 12 mars au matin !

Leur action limite la propagation de ce nuisible sur la commune et ce depuis plusieurs années.

Ces chenilles sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver, à l'issue duquel elles forment des processions au sol avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose en papillon de nuit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour l'homme et les animaux :

- Risques pour l'Homme : la chenille possède des micro-poils qui sont projetés dans l'air lorsque la chenille se sent menacée. Elle libère une toxine urticante pouvant entraîner l'apparition de boutons. Extrêmement volatiles, ses poils peuvent être respirés ou entrer en contact avec les muqueuses et entraîner des lésions oculaires ou des troubles respiratoires.
- Risques pour les animaux : le fait d'avaler ou de lécher une chenille peut alors provoquer des dégâts irréparables tels que la perte de la langue (pouvant entraîner la mort par impossibilité de s'alimenter), ou de l'oeil par nécrose. Il est alors urgent de consulter un vétérinaire.

COMMENT AGIR ?

Penser à vous protéger (gants, lunettes et un vêtement de protection).

PRECAUTIONS à prendre pour lutter contre cet insecte :

- D'octobre à mi-février : élagage des branches porteuses de nids puis les brûler.
- De janvier à mars : installation d'écopièges autour des arbres contaminés. Cette technique permet de récupérer les chenilles dans un sac installé le long du tronc de l'arbre infesté afin d'intercepter les chenilles lorsqu'elles descendent s'enterrer pour se transformer en chrysalides, puis en papillon de nuit.
- De juin à mi-septembre : posez des pièges à phéromones. Ces pièges sont pourvus d'une pastille de phéromones femelles attirant le papillon mâle dans un bocal, dont il ne peut ressortir.
- Toute l'année : posez des nichoirs à mésange ; la mésange, insensible aux poils urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. Un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour.

Plus d'info : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les...>



Loire et Rhône de Ferme en Ferme

23/24
AVRIL
2022
10h - 18h



www.defermeenferme.com

26 FERME DE LOUTRE Adeline LAMARQUE

1804 chemin de la Casson - 69420 LES HAIES
Tél. : 06 88 31 13 10 / fermedeloutre@gmail.com

f : fermedeloutre

A la ferme de loutre, il n'est nullement question de rendement ou de performance. Nous préférons le goût, la qualité et une agriculture axée sur le respect des sols, la biodiversité et la maîtrise du bilan carbone.

DE FERME EN FERME

Samedi 23 et dimanche 24 avril 2022

De ferme en ferme® est un événement dédié à l'Agriculture Durable qui se déroule chaque année le dernier week-end d'avril.

Les fermes participantes ouvrent leurs portes au grand public. Les agriculteurs-trices feront découvrir aux visiteurs leurs savoir-faire, leurs activités et leurs produits de qualité et de proximité.

Retrouvez les fermes participantes sur le site :
www.defermeenferme.com

Du côté de l'école...



Inscriptions!

ECOLE : INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2022

Madame, Monsieur,

Afin d'avoir une vision plus précise de l'effectif des élèves de l'école du village pour la rentrée 2022, la directrice souhaiterait que toutes les personnes susceptibles d'inscrire de nouveaux enfants en septembre 2022 la contactent avant fin mars.

Merci de communiquer cette information auprès de vos voisins, amis, familles...

Pour rappel, voici le numéro de téléphone de l'école : 04/74/87/86/07

Mme GARDETTE, directrice

MENU DU MONDE

Dans le cadre du projet d'école « **de la graine à l'assiette** », projet qui consiste à comprendre d'où viennent les aliments que l'on mange, leur saisonnalité, le rôle de l'alimentation pour notre santé..., les menus de la cantine voyagent.

Depuis janvier, en collaboration avec Sandrine la cuisinière, qui a volontiers accepté le challenge, un menu par semaine est un menu du monde.

Ainsi avant le nouveau menu, tous les enfants découvrent en classe les aliments de base et les spécialités d'un nouveau pays.

Chaque jeudi, les enfants embarquent pour une nouvelle destination et c'est un éveil des sens à de nouvelles saveurs. Les enfants sont ravis !

Exemple de menu :

- Angleterre : Salade colswow, fish and chips, cheesecake
- Italie : Bruschettas, lasagne, tiramisu
- Inde : Samossas, poulet tandori, compote aux épices
- Espagne : Salade verte, tortillas, crème catalane
- Mexique : Guacamole nachos, tacos végétarien, gâteau mexicain
- Pays de l'Est : Blinis crème fromage à l'aneth, jardinière de légumes, bœuf stroganoff, Vatrouchka
- Créole : Accras de morue, jambolaya à la créole, ananas



Bravo à Sandrine pour son implication qui permet une belle complémentarité dans le projet !

Pensez à nous



Roulez
Tout doux

PRUDENCE POUR NOS ENFANTS

Les élèves de l'école iront visiter la ferme de M. et Mme Julien le **lundi 4 et le jeudi 7 avril** et feront le trajet à pied.

Merci aux conducteurs empruntant la **route des Brosses, entre La Croix et la route du Pilon**, d'être vigilants et prudents car vous pourriez rencontrer de petits marcheurs.

Merci d'avance pour votre prudence !

Rire & Chansons

Sam. 2 Avril

20h30 à Trêves

**Complexe Sportif et Culturel
Du Fautre**

Entrée libre (pass vaccinal)



**La Chorale des
Quatre Vents**

*Nouvelle Version
Inédite*

Avec en seconde partie :

« **Le Lucien** »

Une Dernière Couche !



Organisé par
La Chorale des quatre vents

CLASSE EN 2 DES HAIES



Chers conscrites et conscrits,

Vous êtes invités à participer au banquet des classes en 2 AUX HAIES qui aura lieu :



LE SAMEDI 23 AVRIL 2022

Déroulement de la journée :

- * 10 H 00 Messe en l'Église des Haies
et dépôt de gerbe au monument aux morts
Puis défilé des conscrits dans le village
- * 11 H 45 La traditionnelle photo avec votre plus beau sourire !
- * 12 H 00 Vin d'honneur et
Repas servi à la salle municipale des Haies



MENU :

- * Médaillon de saumon
- * Gratin Dauphinois
- * Quasi de veau sauce champignons
- * Rigotte des Haies ou Fromage blanc
- * Gâteau meringué aux fruits rouges
- Vin, Café, Clairette.

- * 19 H 00 Assiette de charcuterie – Fromage – Fruits



PRIX PAR PERSONNE : 50 € tout compris

(seule la photo est en supplément)

Les personnes ne souhaitant participer qu'à la photo seront les bienvenues mais nous vous remercions de vous inscrire.

INSCRIPTIONS AVANT LE 03 AVRIL 2022 CHEZ :

* Mme GRAPOTTE Sandrine 607 chemin des varines 69420 LES HAIES

06 88 77 92 65

* Mme THONNERIEUX Noémie 894 Chemin Rappart 69420 LES HAIES

06 32 49 78 74

* Mr JAMET Christian 56 route du pilon 69420 LES HAIES

06 23 96 80 52



Le règlement par chèque à l'ordre de Mme Sandrine GRAPOTTE est à remettre lors de l'inscription. Merci.



CLASSE EN 2 DES HAIES



Les bébés nés en cette année 2022 sont invités à participer à la photo des conscrits :

LE SAMEDI 23 AVRIL 2022 à 11 h 45

devant la salle municipale des Haies

À l'issue de la photo, les bébés et leurs parents sont invités au vin d'honneur des conscrits.

En vous remerciant de vous inscrire avant le 03 avril 2022 chez :

* Mme GRAPOTTE Sandrine 607 chemin des varines 69420 LES HAIES
] 06 88 77 92 65

* Mme THONNERIEUX Noémie 894 Chemin Rappart 69420 LES HAIES
] 06 32 49 78 74

* Mr JAMET Christian 56 route du pilon 69420 LES HAIES
] 06 23 96 80 52



2022

SAMEDI 9 AVRIL

PARC DE MAISON BLANCHE À SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE

ACCÈS
LIBRE &
GRATUIT



VÉLO VILLAGE

3^e édition

9H - 17H

BOURSE AUX VÉLOS - STANDS DE PROFESSIONNELS - ESPACE VÉLOS HANDICAP
BALADES SUR LA VIARHÔNA - ANIMATIONS

Renseignements :

www.cvac.fr - andre.armanet@sfr.fr - 06 03 65 35 85



Vienne
Condrieu
Agglomération

Jobs
d'été!

Mercredi 27 avril 2022

**Préparez vos candidatures
en participant aux ateliers**



Atelier CV et lettre de motivation
de 10h à 12h ou de 13h30 à 15h30
Salle des fêtes, Vienne



Atelier entretien d'embauche
de 10h à 12h ou de 13h30 à 15h30
Salle des fêtes, Vienne

> Les ateliers sont gratuits,
sur inscription, dans la limite des places disponibles.

À partir du vendredi 29 avril 2022

Des conseils pour trouver un emploi d'été

Des offres en ligne



> Domaines d'activités représentés :

Tourisme, agriculture, grande distribution, industrie,
travaux publics, emplois administratifs, animation...



Rendez-vous en ligne à l'adresse suivante :
https://padlet.com/information_jeunesse/mfphgprmod89ckf
accès depuis un mobile > scannez le QR Code ci-contre

**POUR PARTICIPER AU
FORUM JOBS D'ÉTÉ
CONTACTEZ UNE DES
STRUCTURES SUIVANTES**

BIJ Vienne

2, cours Brillier - 38200 Vienne

☎ 04 74 78 31 73

bijvienne.wordpress.com

bij@mairie-vienne.fr

■ Bureau Information Jeunesse Ville de Vienne

PIJ de la Région de Condrieu

1, place des droits de l'homme - 69420 Condrieu

☎ 04 87 59 00 01

jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

■ PIJ de la Région de Condrieu



La recette au fil des saisons....

Roulés de jambon panés au fromage de chèvre

Ingrédients pour 2 personnes :

- Champignons de Paris frais ou en boîte (facultatif)
- 4 tranches de jambon blanc
- 2 fromages de chèvre un peu frais
- Chapelure
- 1 œuf
- Sel et Poivre
- Huile d'olive



Préparation :

- Battez l'œuf dans une assiette : ajoutez du sel et du poivre.
- Versez la chapelure dans une assiette.
- Si vous choisissez d'ajouter des champignons, faites les revenir à la poêle avec un peu d'huile d'olive avant de les ajouter dans vos roulés.
- Prenez une tranche de jambon. Disposez du fromage émietté et quelques morceaux de champignons. Enroulez le tout.
- Répétez l'opération les autres tranches de jambon.
- Trempez entièrement vos roulés dans l'œuf, puis dans la chapelure.
- Faites frire vos roulés dans une poêle avec de l'huile d'olive chaude.

Vous pouvez déguster vos roulés, accompagnés d'une salade ou des légumes, bonne dégustation !

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr